

Vivre@Gruson

MAI 2024 N°19



- 3** Mairie
- 8** Environnement
- 12** Jeunesse
- 16** Culture, sport & loisirs
- 21** Économie locale et actualités
- 22** Agenda



Chères Grusonnoises, Chers Grusonnois,

Lors du Conseil Municipal de mars, nous avons voté le compte administratif (dont vous trouverez le détail dans ce numéro) présentant un bilan positif, avec des investissements qui se poursuivent. La bonne santé financière de notre village nous permet ainsi de ne pas augmenter la fiscalité cette année encore.

Concernant les investissements de 2024, nous allons finaliser le passage de nos derniers candélabres en Led. Les travaux de rénovation de l'orgue ont débuté en avril. La plaine de jeux ouvrira courant juin et notre bâtiment qui abritera nos services techniques sera quant à lui terminé pour la rentrée de septembre.

En attendant, les vacances arrivent et la préparation du centre de loisirs bat son plein. Vos enfants seront accueillis pour une durée de 3 semaines du 8 au 26 juillet. Pour les plus grands, le camp d'ados se tiendra du 8 au 19 juillet à la Seyne-sur-Mer.

S'agissant des festivités du 14 juillet, des animations seront prévues à partir de 14h pour terminer par un feu d'artifice aux environs de 23h. J'espère vous y retrouver nombreux.

Je vous souhaite d'ores et déjà de passer un très bel été. Bonne lecture et prenez soin de vous.

Votre Maire, Olivier Turpin.



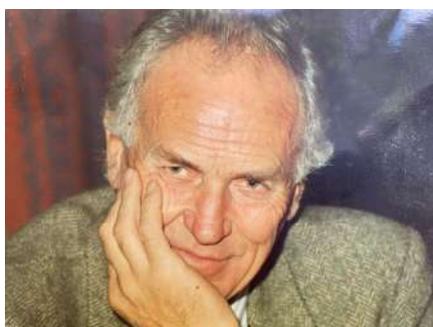
■ HOMMAGES

M. **Jean-Claude LANDEAU** nous a quittés ce 21 mars, à l'âge de 84 ans.

Amoureux des belles choses, ce grusonnois de longue date était anti-quinnaire et restaurateur de faïence.

C'était surtout un artiste peintre accompli, dont les tableaux représentant Gruson nous ont régalés lors des précédentes élections.

M. LANDEAU a contribué largement à la restauration de notre église. C'est en effet lui qui a réparé bénévolement et patiemment, une à une, les statues de l'église : restauration des plâtres, peintures et vernis. Son œuvre fait à jamais partie du patrimoine de Gruson.



M. **Henri SAUVAIGE**, est décédé le 8 avril, à l'âge de 95 ans.

Fils de Louis SAUVAIGE, Maire de Gruson de 1935 à 1945, Henri SAUVAIGE a été conseiller municipal pendant plus de 25 ans.

Grand témoin de la vie du village, il y aura passé toute sa vie. Sa famille s'y était installée en 1792, date à laquelle ils acquirent la propriété de la rue du Château.

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.

MAIRIE DE GRUSON
3 rue de Verdun 59152 Gruson
03 20 41 45 35
contact@mairie-gruson.fr



www.mairie-gruson.fr
Commune de Gruson
Grus'on partage

Directeur de publication :
Olivier TURPIN
Impression : Imprimerie Parmentier
Distribution par nos soins, à 600 exemplaires

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi, de 9h00 à 12h00



19/01 Cérémonie des vœux et remise de la Marianne du Civisme.



■ ÉTAT CIVIL



Nathalie et Pierre-Henri



Léonie et sa famille

L'équipe Municipale adresse ...

Ses félicitations

- à **Nathalie et Pierre-Henri PENNEQUIN**, qui ont renouvelé leurs vœux le 27 janvier.
- aux parents de **Pénélope BAK**, née le 9 février,
- aux parents de **Léonie CEUGNIEZ**, baptisée civilement le 30 mars,
- aux parents de **Philippine LEFEBVRE**, née le 21 avril,

Et ses sincères condoléances

à la famille de

- **M. André TAQUET**, le 12 février, à l'âge de 64 ans,
- **M. Denis LEMAIRE**, ancien conseiller municipal, le 16 mars, à l'âge de 70 ans,
- **M. Jean-Claude LANDEAU**, le 21 mars, à l'âge de 84 ans,
- **M. Henri SAUVAIGE**, le 8 avril, à l'âge de 95 ans,
- **M. Albert DUTOIT**, le 9 avril, à l'âge de 84 ans.

■ MAIRIE

■ CONSEIL MUNICIPAL

Deux conseils municipaux se sont tenus depuis le mois de janvier, dans la salle du Conseil et des Mariages :

Lors du Conseil du mardi 26 mars, ont été votés, entre autres :

- Les **subventions** au Centre Communal d'Action Sociale, aux associations et les participations à la classe découverte de l'école Pasteur,
- La participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Notre-Dame de la Visitation,
- La sollicitation de subventions auprès de la MEL et de l'Etat pour la phase 3 de la rénovation de l'éclairage public,
- La reconduction de la prime à l'achat de vélos électriques,
- La participation financière à la destruction de nids de frelons asiatiques et la signature de la convention non exclusive avec Frelons Pévèle,
- Ainsi que le budget : approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023, affectation du résultat 2023, vote du taux d'imposition 2024 et du budget Primitif 2024.

Lors du Conseil du 30 avril, ont été votés, entre autres :

- Le dépôt de demandes de permis de démolir et ravalement façade,
- Les tarifs et emplacement de cavurnes au sein du cimetière,
- La participation financière aux inscriptions des grusonnois à l'école de musique de Chéreng.

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mardi 25 juin à 19h00.

À noter ! Les conseils municipaux sont retransmis en direct via la page Facebook Commune de Gruson et toutes les délibérations sont consultables en Mairie ou sur le site Internet, rubrique Mairie / Conseil Municipal / Délibérations du Conseil Municipal.





■ CONSULTATION DE LA POPULATION SUR LE DEVENIR DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Samedi 1^{er} juin, à la salle des fêtes, la Municipalité invite les grusonnais à partager leurs idées sur la transformation de ce bâtiment en un nouveau lieu de vie.

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, une **boîte à idées** est à votre disposition en mairie et sur la page d'accueil du site internet de la commune : www.mairie-gruson.fr.



■ ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes, qui permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen, auront lieu le **dimanche 9 juin**.

Le bureau de vote sera ouvert **de 8h00 à 18h00**, dans la salle polyvalente.

Pour voter, vous devrez vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité. Seule une pièce d'identité originale sera acceptée.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour cette élection, pensez à la procuration...



■ RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population légale de Gruson millésimée 2021 est de 1272 habitants.

Elle prend effet au 1^{er} janvier 2024, ayant augmenté de 8,1 % depuis 2015.

L'évolution est liée principalement au solde entre les nouvelles arrivées et les départs de Gruson. La différence entre les naissances et les décès n'a qu'un faible impact sur la croissance démographique.

Cette croissance s'accompagne d'un vieillissement de la population. La part des 60 ans et plus est passée de 27,4 % en 2014 à 30,3 % en 2020 (dernière année connue en termes de structure de la population). Cette évolution est partiellement liée aux départs de jeunes adultes de leur foyer familial. Parmi les personnes âgées de 65 à 79 ans, 18 % vivent seules. Ce chiffre passe à 34 % pour les personnes âgées de 80 ans et plus.

Parmi la population de 15 ans et plus non scolarisée, la part des titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur est de 60 % en 2020, largement supérieure à celle constatée nationalement.

Les personnes en situation d'activité et résidant dans la commune sont au nombre de 547 en 2020, et parmi elles, 90 % travaillent en dehors de la commune. La voiture reste très largement majoritaire pour effectuer ses déplacements (88 %).

L'enquête de recensement de 2020 a permis de dénombrier 539 logements, soit près de 18 % de croissance par rapport à 2014, évolution supérieure à celle de la population. Un peu plus de 60 % des ménages sont dans leur résidence principale depuis 10 ans et plus, témoignant d'une stabilité résidentielle importante.



■ BUDGET : PRÉSENTATION DES COMPTES 2023 ET BUDGET 2024

Le Conseil Municipal du 26 mars dernier était principalement consacré aux finances de la commune :

La somme de **29 177 euros a été votée pour l'ensemble des subventions**. Il est rappelé que ces subventions ont été accordées aux associations ayant remis en mairie les documents financiers de l'année écoulée, accompagnés de leurs prévisions budgétaires.

Concernant la fiscalité, la Municipalité a décidé de ne **pas augmenter les taux d'imposition** cette année encore.

Lors de cette séance, les comptes de Gestion et Administratif 2023 ont été approuvés, faisant apparaître :

des **excédents de fonctionnement de 297 395,65 euros et d'investissement de 629 835,42 euros**.

L'affectation de l'excédent de fonctionnement de 2023 au budget 2024 a été votée de la façon suivante :

50 801,00 euros sont affectés à la section de fonctionnement et 246 594,65 euros sont affectés à la section d'investissement.

Enfin, la Municipalité a voté en séance un **budget équilibré à hauteur de 3 133 923,00 euros**, réparti comme suit :

1 332 724,00 euros en fonctionnement, avec des recettes et des dépenses équilibrées,

Et **1 801 199,00 euros en investissement**, avec des recettes et des dépenses équilibrées également.

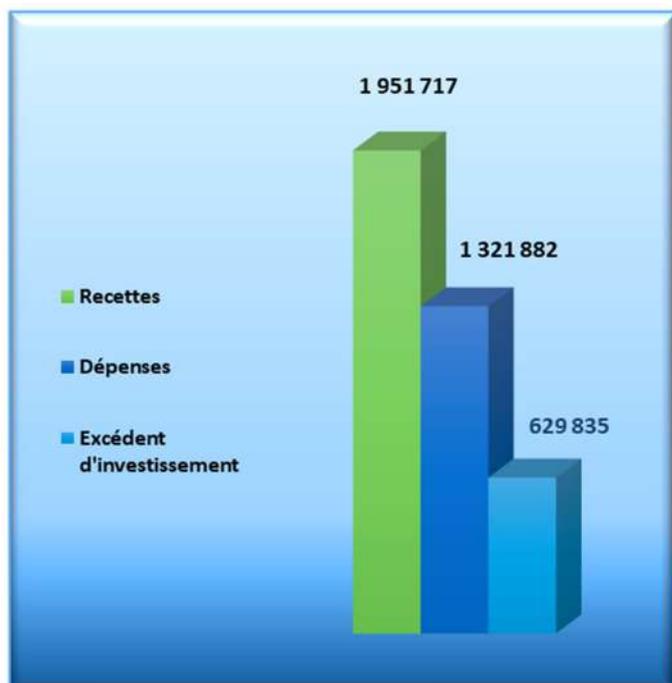
Au même titre que les délibérations du Conseil Municipal, retrouvez les éléments graphiques ci-dessous, vous permettant de mieux appréhender les comptes votés lors de cette séance, sur le site Internet de la Commune, rubrique Mairie / Conseil Municipal / Délibérations du Conseil Municipal.

COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF RÉALISÉS EN 2023

Compte de fonctionnement Réalisé 2023 en €



Compte d'investissement Réalisé 2023 en €

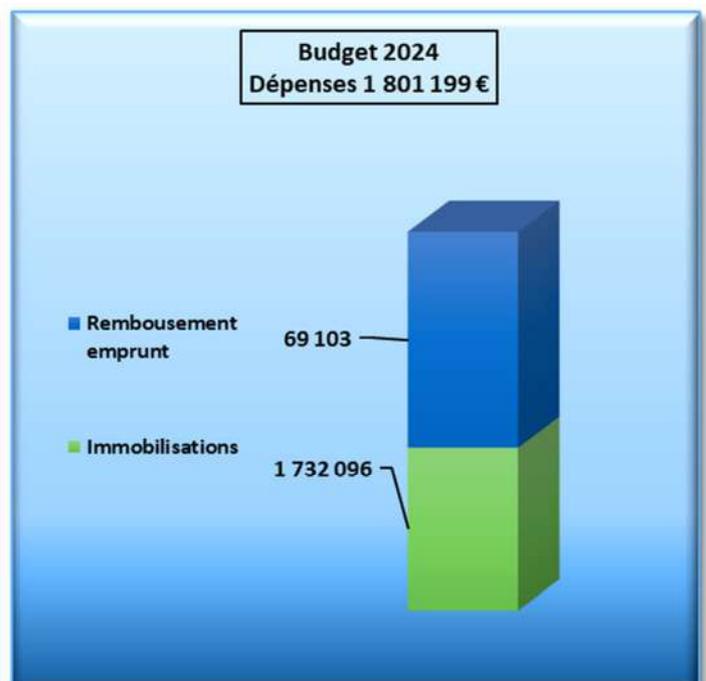
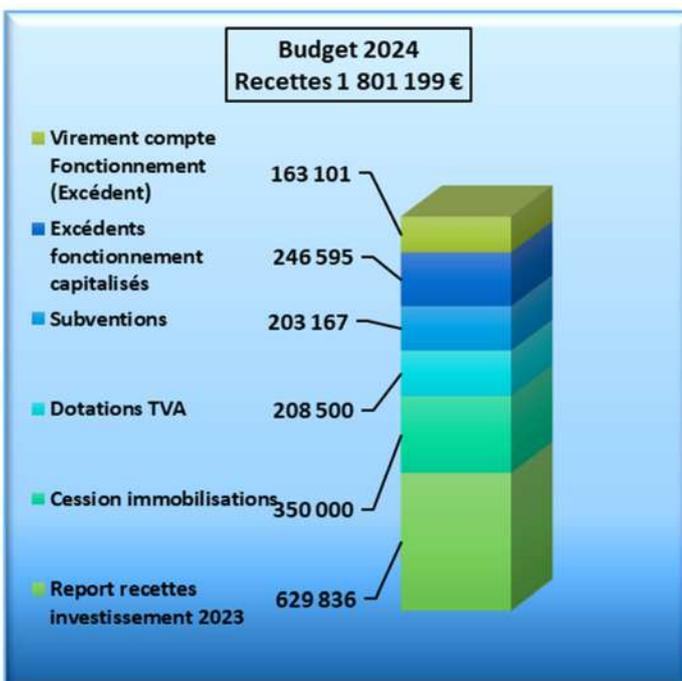


BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Compte de fonctionnement Budget 2024 en €



Compte d'investissement Budget 2024 en €



RETOUR EN IMAGES



13/01 Collecte des sapins de Noël et mise à disposition d'une benne à déchets verts.



12/04 Opération « Gruson propre » : Ramassage des déchets sauvages du village en collaboration avec les écoles.





■ POINT CHANTIER

Espace sportif et de loisirs :

Les travaux ont été arrêtés du 1^{er} mars au 2 mai, compte tenu des conditions climatiques.

Reste à faire : le terrassement, le drainage et la mise en œuvre du terrain synthétique de foot à 5 et ses équipements, la réalisation du sol du plateau multisports, le contrôle de sécurité des jeux pour enfants de 1 à 10 ans par un organisme agréé, l'installation de corbeilles à déchets, le nivellement des terres et l'engazonnement, et enfin, la finition du cheminement en sable au fond du site et sur le chemin du cimetière.

Bâtiment de stockage :

Le terrassement, les fondations, les canalisations et le dallage béton ont été réalisés. L'élévation des maçonneries est en cours.



Déchets réduits, jardin enrichi !

→ Faites un geste pour la planète en utilisant un composteur de la MEL dans votre jardin.



■ CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS POUR LES MÉTROPOLITAINS

Dans le cadre de sa stratégie métropolitaine de réduction des déchets, la MEL a lancé début mars une **campagne de distribution** de kits de compostage.

Cette 1^{ère} campagne de réservation ayant remporté un vif succès, la MEL organisera une 2^{ème} **campagne dès septembre 2024**.

Vous aurez donc à nouveau la possibilité de commander votre composteur, le payer en ligne et choisir la date et le point de retrait sur le site internet de la MEL.

Ce kit comprend un composteur individuel de 400 L en plastique recyclé, un bioseau (récipient qui permet de collecter les épluchures et les déchets alimentaires destinés au composteur), une tige aérateur, une grille anti-rongeur et un guide pratique, au tarif préférentiel de 18 € (valeur commerciale d'environ 90 €).

D'autres campagnes de distribution de composteurs MEL auront ensuite lieu chaque année jusqu'en 2029.

Pour rappel, le **composteur collectif situé au cimetière** (à gauche de la 2^{ème} entrée) est aussi à votre disposition pour vos bio déchets (déchets alimentaires).



■ TRAVAUX DE VOIRIE AU LOTISSEMENT LE BOIS

La réfection de l'ensemble de la voirie est programmée par la MEL à la rentrée de septembre. Il s'agit de **créer un réseau enterré pour reprendre les eaux de ruissellement**, ce qui engendrera des travaux plus conséquents qu'un simple tapis d'enrobé.

■ AIDE POUR LA DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

La Municipalité a mis en place un dispositif d'aide financière au bénéfice des particuliers, afin de participer à la lutte collective contre le frelon asiatique, de protéger la santé publique des habitants et concourir ainsi au maintien de la biodiversité, en protégeant les abeilles.

La commune prend désormais à sa charge les destructions de nids sur les terrains communaux et les terrains communs des lotissements, et prend également à sa charge 50% du coût de destruction sur les terrains privés.

Une convention **non-exclusive** a été signée avec la société Frelons Pévèle, qui engage le prestataire à intervenir dans les 24 heures sur appel téléphonique des services de la commune. Cette convention laisse les particuliers propriétaires fonciers ou ayants droit de la commune libres de souscrire avec d'autres prestataires.

- **Montant** : participation de 50% du coût Toutes Taxes Comprises (arrondi à l'euro près) supporté par le bénéficiaire pour la destruction de nid de frelon asiatique, plafonnée à 60 €, quel que soit le prestataire engagé.

- **Bénéficiaires** : particuliers propriétaires fonciers ou ayants droit de la commune.

- **Modalités de versement de l'aide financière** :

- **Facture attestant la destruction d'un nid de frelon asiatique, établie par Frelons Pévèle ou un professionnel qui devra pouvoir justifier d'un agrément pour l'application de produits antiparasitaires à usage agricole et d'une assurance de responsabilité civile professionnelle pour l'utilisation de ces produits,**

- **Titre de propriété ou justificatif du statut d'ayant droit,**

- **Relevé d'identité bancaire.**



VENEZ RETIRER VOS PIÈGES EN MAIRIE !

Le piégeage préventif printanier démarre (température de 10 °C pendant 7 jours, de mars à mai). Il s'agit de capturer les reines après leur hivernage et avant qu'elles ne constituent une colonie.

Pour cela, la commune met à disposition des pièges sélectifs (pour ne capter que les frelons) pour les grusonnais.

Il s'agit d'un entonnoir percé que l'on adapte sur un pot de confiture, dans lequel il faut mettre un fond d'appât, 1/3 bière, 1/3 grenadine, 1/3 vin blanc et un peu de sucre (notice fournie).

Pour détruire le ou les frelons capturé(s), mettre le tout au congélateur pendant quelques heures.

Ces pièges seront à retirer début juin pour éviter de capturer des espèces non nuisibles.

De juin à novembre, les frelons sont en activité dans les arbres, et ce type de piège n'est plus nécessaire. Il faudra les ressortir l'année prochaine...



■ TONTE DE PELOUSE, BRUITS DE TRAVAUX... QUELS SONT LES HORAIRES ?

Avec le soleil et les beaux jours, c'est également le retour des tondeuses à gazon dans nos jardins.

Afin de ne pas troubler le voisinage, il est de la responsabilité de chacune et chacun de respecter les horaires autorisés pour les travaux de bricolage ou de jardinage entraînant une nuisance sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse, etc.).

NOUVEAUX HORAIRES :

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h30

Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h30



■ PROPRETÉ DU VILLAGE, ET NOTAMMENT DE NOS « VOYETTES »

Le village est équipé de **9 distributeurs de sacs canins de propreté**. Des panneaux appellent aux ramassages les propriétaires de chiens dans toutes les voies du village. Cela ne suffit pas encore ! De nombreuses crottes jonchent notamment nos voyettes ! Pire, **2 distributeurs de sacs ont été forcés et les rouleaux de sacs volés !**

Le bien vivre ensemble et le respect du bien public sont mis à mal par quelques individus peu scrupuleux.

Merci à tous de votre vigilance pour rappeler le respect des règles de civisme dans le village sur ce sujet. La prochaine étape pourrait être la répression par arrêté municipal mais nous ne souhaitons pas en arriver là.



2 ÈME ÉDITION

ACHAT GROUPE D'ÉNERGIES

3 BONNES RAISONS D'Y PARTICIPER



ÉCONOMIES



ÉLECTRICITÉ VERTE



GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT



ACHAT GROUPE D'ÉNERGIES : 2 ÈME ÉDITION !

En proposant aux habitants de la commune et alentours de se regrouper, la Commune tend à rassembler un maximum de ménages et de petites entreprises afin de négocier les meilleures offres tarifaires en électricité et en gaz auprès des fournisseurs d'énergies.

Les pré-inscriptions, gratuites et sans engagement, sont prolongées **jusqu'au vendredi 31 mai 2024**.

À ce jour, 76 foyers se sont pré-inscrits. N'hésitez pas à vous inscrire et à partager cette proposition autour de vous !



■ **JETER SON MÉGOT DANS UN EN-DROIT ADAPTÉ, C'EST LE GESTÉ À ADOPTER !**

Pour cela la commune s'est dotée de **cendriers de rue** aux abords des bâtiments communaux et met aussi à disposition des **cendriers de poche** que chaque grusonnois peut venir retirer en mairie.

Le cendrier de poche est pratique et facile à utiliser, il vous assure que vos mégots ne finissent pas dans la nature !

À noter que les **mégots collectés dans les cendriers de rue seront valorisés en matériaux d'isolation après traitement**.

Les cendriers de poche sont à disposition en mairie, dans la salle des fêtes et dans la salle polyvalente.



■ RUBRIQUE ZÉRO DÉCHETS

Longtemps, on a réparé les objets. Nos grands-parents étaient tous très doués pour ces réparations. Il existe aujourd'hui les 'Repair Café', notamment à Anstaing, dans lesquels des connaisseurs vous aident à réparer vos grille-pains, aspirateurs, amplificateurs et autres appareils ménagers.

Un projet de création de 'Repair Café' à Gruson est à l'étude, en partenariat avec Baisieux.

L'autre bon geste à ce sujet consiste à acheter des objets en seconde main. Un fascicule a été édité par la MEL avec les adresses des lieux de vente d'objets en seconde main classés par type (vêtement, appareils ménagers, vélos, etc..).

Vous pouvez vous le procurer en mairie afin de changer vos habitudes d'achat.

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

PLUS RAPIDE, PRATIQUE ET ACCESSIBLE



Dès le 1^{er} janvier 2022,
déposez vos projets de constructions
et d'aménagements en un clic sur site
gnau.lillemetropole.fr



■ AUTORISATIONS D'URBANISME

Il existe différentes autorisations d'urbanisme qu'il convient de remplir avant d'entreprendre des travaux : déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis de démolir...

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme et suivre l'état d'avancement de l'instruction en ligne sur <https://gnau.lillemetropole.fr/gnau/#/>

Ce guichet numérique vous permet via votre espace personnel de déposer et suivre en ligne et en toute sécurité vos demandes d'autorisation d'urbanisme : déclarations préalables de travaux, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager et certificats d'urbanisme.

RETOUR EN IMAGES



Février BG Loisirs Hiver



01/04 Chasse aux œufs



Avril BG Loisirs Printemps





■ INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La cérémonie d'installation des jeunes conseillers municipaux avait lieu vendredi 12 avril dans la salle polyvalente.

Les nouveaux représentants des jeunes de Gruson ont eu la chance de recevoir leur écharpe des mains de Monsieur le Maire Olivier Turpin, en présence de Dany Wattebled, Sénateur du Nord, Jean Moulliere, suppléant de Mme la Députée Charlotte Parmentier Lecocq, des conseillers municipaux, et de leurs parents.

Cette cérémonie a permis la passation entre les anciens conseillers, à qui Monsieur le Maire a remis un diplôme d'honneur, et leurs successeurs.

Les jeunes conseillers auront l'occasion durant ce mandat de 2 ans, d'apprendre à travailler en équipe, de découvrir la démocratie, de dialoguer avec les élus municipaux, d'élaborer des projets concrets au service de l'intérêt général, ...

Félicitations pour leur engagement au service du village !

■ VOICI LE NOUVEAU VISAGE DE BG LOISIRS

Aleksandar est notre nouveau coordinateur-directeur des accueils de loisirs de BG loisirs.

Depuis février 2024, il prend ses marques à nos côtés.

Grâce à ses expériences passées au sein des villes de Marquette-Lez-Lille, Seclin et la Madeleine, il saura mener à bien les différentes missions pour permettre l'épanouissement des enfants de notre commune.

Rigoureux et toujours souriant, il a à cœur de s'investir pleinement dans ses nouvelles fonctions et d'être porteur de nouveaux projets.

Nous lui souhaitons la bienvenue et la réussite de ses objectifs.





■ ÉCOLE PASTEUR : LES CE-CM EN CLASSE DÉCOUVERTE DANS LE VAL DE LOIRE

Cette année, la classe de découverte des CE-CM nous a emmenés dans la belle région du Val de Loire à la découverte des châteaux (Chambord et le Clos-Lucé), de l'architecture et du zoo de Beauval.

À travers les visites guidées, les ateliers de découverte, les expérimentations, nous avons traversé la Renaissance, fait la connaissance de François 1^{er}, Louis XIV et du très impressionnant Léonard de Vinci.

Après ce voyage dans le temps et autour du monde au sein du parc animalier, nous sommes descendus dans les souterrains de la ville de Bourré afin de percer les secrets d'une champignonnière et en apprendre davantage sur la pierre de Truffaut, élément central des constructions royales et des habitations locales.

Nous avons également profité des moments collectifs de partage de la vie quotidienne où chacun a su faire preuve d'autonomie et de responsabilisation. Nous sommes revenus enchantés et tenons à remercier chaleureusement la mairie de Gruson, l'amicale de l'école Pasteur et Jérémy de l'association « Entre Parenthèses » pour leur soutien.



■ J'AI 16 ANS : JE ME FAIS RECENSER

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile en présentant sa carte d'identité, son livret de famille et un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement, reçue à l'issue de cette démarche, est obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, Baccalauréat, permis de conduire,...).

Ce recensement permet aussi à l'administration de convoquer le jeune à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) et son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

■ LA DÉCLARATION DE NAISSANCE AUPRÈS DE L'ASSURANCE MALADIE : SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC AMELI !

Avis aux futurs parents ! À la naissance de votre enfant, inutile de vous déplacer dans votre caisse d'Assurance Maladie ou d'envoyer un courrier : simplifiez-vous la vie en déclarant votre enfant via votre compte ameli ! La déclaration peut être faite après la déclaration en mairie (entre 5 à 8 jours après sa naissance), ou après son arrivée au foyer dans le cadre d'une adoption.

Rendez-vous sur le compte ameli rubrique « Mes démarches > Déclaration du nouveau-né ». Après avoir renseigné vos informations, vous pourrez télécharger directement via le site ou l'appli mobile l'acte de naissance pour finaliser votre demande. À la suite de cette déclaration, votre enfant sera inscrit sur votre carte Vitale et ses frais de santé seront pris en charge plus rapidement (une fois votre carte Vitale mise à jour en pharmacie).

Bon à savoir : pour simplifier vos démarches, il est conseillé d'ajouter l'enfant sur la carte Vitale de ses deux parents, quelle que soit la situation familiale (mariés, pacsés, divorcés). Ainsi, lors d'une consultation, l'un ou l'autre parent peut présenter sa carte Vitale et être remboursé plus rapidement.

Besoin d'aide pour réaliser cette démarche en ligne ? Vous pouvez consulter le tutoriel vidéo 'Déclaration d'un nouveau-né'.

Si vous n'avez pas de compte ameli, contactez votre caisse d'Assurance maladie au 36 46 (service gratuit + coût de l'appel). Plus d'informations sur ameli.fr.



■ ÉCOLE NOTRE-DAME DE LA VISITATION :

Depuis septembre 2023, les élèves de Notre-Dame de la Visitation vivent le projet proposé par l'équipe pédagogique : « Sport et santé ».

Des éco-délégués élus dans chaque classe, se réunissent régulièrement pour remonter les constats concernant la santé et le sport et trouver des idées, des activités à mettre en place dans l'école.

Différents intervenants sont venus à l'école pour initier les enfants à divers sujets autour de la santé et du sport :

- un dentiste pour expliquer le rôle des dents et l'importance du brossage
- un médecin pour travailler sur les addictions (écrans en particulier)
- un coordonnateur des sports pour parler de l'importance de la pratique quotidienne ainsi que de l'anatomie
- un sportif pour expliquer le sport qu'il pratique : le triathlon
- une opticienne pour faire découvrir le fonctionnement des yeux...

Tous les élèves de l'école ont profité d'un spectacle réalisé par « Planète Mômes » le 16 février dernier. Les plus jeunes ont vu « Que d'émotions pour Simon ! » et les plus grands ont appris plein de choses sur l'anatomie en regardant le spectacle « Au cœur de notre corps ».

En maternelle, de nombreux petits projets sur le vivant, l'alimentation, le développement des animaux sont proposés. Dans ce cadre, les élèves de la TPS au CP sont allés découvrir les animaux et la fabrication du pain à la ferme pédagogique de Chéreng en avril. Des activités sportives un peu différentes de d'habitude et des olympiades auront lieu lors de la dernière période.

Les CE et les CM bénéficieront d'une sortie au musée des Beaux-Arts et d'une journée sportive à la base de loisirs de Willems.



L'APEL organisera, comme chaque année, « Mai à vélo », un mois durant lequel les enfants utiliseront le vélo (ou leurs pieds) pour venir à l'école, lorsque cela est possible. Une demi-journée sera consacrée à l'entretien du vélo ainsi qu'aux bonnes pratiques sur la route.

Des olympiades sont prévues également pour les plus grands : dans l'école mais aussi avec l'école Sainte Marie de Chéreng et avec le collège Notre Dame de Cysing.

Mais, à l'école Notre-Dame de la Visitation, on s'éloigne quelquefois un peu du projet de l'année pour vivre des temps festifs. Par exemple, la

« journée de la fraternité » du vendredi 1^{er} décembre a été une belle réussite. Les élèves ont chanté, dansé et réalisé des bricolages et décors de Noël dans une ambiance joyeuse, les plus grands aidant les plus petits.

Nous avons aussi vécu une belle fête de Noël le vendredi 15 décembre durant laquelle les parents ont pu écouter de jolis chants interprétés par leurs enfants. Puis une soirée, qui a rassemblé parents et enfants, était organisée par l'APEL.

Le mardi 20 février, a eu lieu le carnaval. Les enfants, mais aussi toute l'équipe éducative, étaient déguisés. Chacun s'est amusé, a dansé et a profité du goûter préparé par l'APEL (crêpes et boissons).

Nous remercions également la mairie pour l'organisation d'une rencontre intergénérationnelle qui a eu lieu le jeudi 7 décembre à la salle des fêtes : les CE et les CM ont chanté et écrit des poèmes pour les personnes âgées et ont pu partager un goûter. Ce même jour, la mairie avait fait venir Saint Nicolas dans l'école. Celui-ci a ravi les enfants. Récemment, le jeudi 14 mars, les élèves du CP au CM2 ont profité d'un très beau spectacle de théâtre, proposé par la mairie à tous les enfants scolarisés à Gruson.

À venir : Samedi 15 juin, aura lieu la fête de l'école sur le thème du sport. Danses et chants seront au rendez-vous. En fin d'après-midi, la kermesse sera ouverte et permettra à tous de passer un bon moment.

RETOUR EN IMAGES



25/02 3AG : Repas de printemps



16/02 Culture(s) à Gruson : Rencontre « Toute la magie du personnage James Bond »



14/03 Les Belles Sorties : Spectacle "À l'envers à l'endroit" du Théâtre du Nord

15/03 Culture(s) à Gruson : Rencontre « Lutte contre les frelons asiatiques »



06/04 3AG : Loto

29/03 Culture(s) à Gruson : Conférence « Trump le retour ? »



06 et 07/04 Culture(s) à Gruson : Exposition « Gruson et le Paris-Roubaix »



07/04 3AG : Paris-Roubaix : retransmission et petite restauration



13/04 Tourcoing Jazz Tour 2024 : Grégory Privat invite Sonny Troupé



13/04 Amicale Laïque Pasteur : Marché aux plantes



L'ASSOCIATION ALLIANCE FIT
VOUS CONVIE À UN

STAGE DE DANSE HIP HOP Débutant

Adultes
à partir de 16 ans
Dimanche 30 juin
de 15h à 16h
Salle polyvalente
de Gruson

Avec Marie
de la Compagnie Fracture
Danseuse et chorégraphe



Entrée gratuite
Inscription obligatoire :
alliance.fit@free.fr

Informations sur nos activités :
<https://alliancefit.wixsite.com/alliance-fit-dance>
Un cours sera proposé à la rentrée si le nombre d'inscrits est suffisant

ALLIANCE FIT & DANCE Programme de rentrée 2024-2025



▷ PILATES

LUNDI 18H-19H
(ALICE)
& MERCREDI 16H30-17H30
(MICHAEL)

▷ FUNCTIONAL TRAINING

LUNDI 19H-20H
(ALICE)

▷ STRETCHING POSTURAL

JEUDI 12H30-13H30
(MICHAEL)

▷ BODYSCLUPT

JEUDI 18H-19H
(HUGO)

▷ DANSE HIPHOP ENFANTS

SAMEDI 10H-11H : 6-9 ANS
SAMEDI 11H-12H : 10-13 ANS
(JEANNE)

▷ HIPHOP ADULTES

JEUDI 19H-20H
(MARIE)



**SALLE
POLYVALENTE ET SALLE
DES FETES
GRUSON**

DEBUT: LUNDI 16 SEPT

Rens/Inscriptions :
alliance.fit@free.fr

Dossiers à télécharger/inscriptions :
<http://alliancefit.wix.com/alliance-fit-dance>



■ GRUSON TENNIS

Chères joueuses, chers joueurs,

Les beaux jours arrivent, notre équipe prépare activement cette saison qui s'ouvre avec 2 projets :

- Notre grand tournoi interne et familial du dimanche 2 juin. La mairie de Chéreng a validé la remise en état des terrains du quartier de l'Autour, ce qui augure des conditions de jeux optimales !

- Une initiation au tennis proposée aux enfants des écoles de Gruson du CE1 au CM2 (suivant leur envie et l'accord de leurs parents*). Ils pourront profiter de cours de tennis sur l'heure du repas (11h45-12h30) dans la cour de l'école Pasteur au cours du troisième trimestre.

Alors n'attendez plus, sortez vos balles et vos raquettes et bon jeu !

L'association GRUSON TENNIS

* Si vous êtes parents d'un des enfants concernés, et si ce n'est pas déjà fait par le biais des écoles, merci de nous indiquer votre accord par mail à grusontennis@gmail.com.

Gruson Tennis

VOUS INVITE AU TOURNOI DE GRUSON

TERRAINS DE L'AUTOUR À CHÉRENG
RESERVE AU GRUSONNOIS

DIMANCHE 2 JUIN

10 - 13H
TOURNOI
ENFANTS

BARBECUE FESTIF
14 - 17H
TOURNOI
ADULTES

INSCRIPTION PAR MAIL
GRUSONTENNIS@GMAIL.COM
OU AUPRÈS DES MEMBRES DE
L'ASSOCIATION

PAF TOURNOI 2€

SPORT, CULTURE ET LOISIRS

■ SECLIN MÉLANTOIS TOURISME : L'AVENTURE NATURE À TARIFS PRÉFÉRENTIELS / BILLETTERIE ESPACES NATURELS DE LA MEL 2024

La Métropole Européenne de Lille protège, gère et anime près de 1300 hectares de nature et de loisirs sur son territoire. Parmi eux, des lieux incontournables de sorties familiales...juste à côté de chez vous ! Les Prés du Hem, MOSAÏC, le jardin des cultures, le Musée de Plein Air, le Relais Nature du Parc de la Deûle, la Décidée...

Seclin Mélantois Tourisme, en partenariat avec les Espaces Naturels de la MEL, propose des tarifs préférentiels sur les produits suivants :

Parc Mosaïc :

- Entrée individuelle 4€ au lieu de 6€
- Entrée Famille (2 ad. + 3 enfants -18 ans ou 1 ad. + 4 enfants -18 ans) : 14€ au lieu de 17€

Près du Hem :

- Entrée individuelle 5€ au lieu de 8€
- Entrée Famille (2 ad. + 3 enfants -18 ans ou 1 ad. + 4 enfants -18 ans) : 20€ au lieu de 24€

Musée de Plein Air :

- Entrée individuelle : 3€ au lieu de 5€
- Entrée Famille (2 ad. + 3 enfants -18 ans ou 1 ad. + 4 enfants -18 ans) : 12€ au lieu de 15€

La Décidée, balade sur le canal de la Deûle à l'Escaut :

- Entrée individuelle : 2€ au lieu de 3,50€

Abonnements : Les Espaces Naturels de la MEL à volonté pour une année !

- SOLO : 20€ au lieu de 28€
- DUO : 40€ au lieu de 50€
- TRIBU (2 ad. + 3 enfants -18 ans ou 1 ad. + 4 enfants -18 ans) : 60€ au lieu de 75€

Comment passer votre commande ?

Contactez-nous par téléphone au 09 72 52 85 03 ou par mail contact@seclin-tourisme.fr Nous établissons les titres sous un délai de 1 à 5 jours. Les billets ou abonnements seront à venir chercher directement à l'accueil de l'office de tourisme 70 rue Roger Bouvry, 59113 Seclin (Paiement par chèque ou espèce).



■ ÉCOLE DE MUSIQUE

Les conseillers municipaux ont voté ce 30 avril 2024 une convention de participation financière de scolarité des grusonnois à l'Académie Intercommunale de Musique du Val de Marque.

Désormais, les grusonnois inscrits à l'école de musique de Chéreng bénéficient d'une remise de 200 €, leur assurant le **même tarif que les chérengéois**.

GRUSON DIMANCHE 15 SEPTEMBRE



PRIX À L'INSCRIPTION:
4 € LES 3 MÈTRES

RÉSERVATIONS: SALLE DES ASSOCIATIONS

Parking de la mairie, rue Calmette

LE 12 SEPTEMBRE DE 18H30 À 20H30 POUR LES RIVERAINS DE LA BRADERIE

LE 13 SEPTEMBRE DE 18H30 À 20H30 POUR LES GRUSONNOIS

LE 14 SEPTEMBRE DE 13H À 16H POUR TOUS LES EXPOSANTS

LA VENTE DE BOISSONS ET LA RESTAURATION SONT EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉES À L'ORGANISATION.



BUVETTE PETITE RESTAURATION



Ne pas jeter sur la voie publique



Imprimé par nos soins

■ CULTURE(S) À GRUSON : DU CÔTÉ DE VOTRE MÉDIATHÈQUE

Enquête Médiathèque de Gruson

À l'occasion de notre deuxième anniversaire, nous avons besoin de vous pour guider les prochains chapitres de notre aventure culturelle.

Nous comptons sur vous pour participer à notre enquête et partager vos avis, vos attentes et vos idées afin de faire de votre médiathèque le cœur vibrant de la culture locale.

Comment contribuer ? Choisissez votre voie :

1. Répondez en ligne (10 à 12 minutes) en cliquant ici : bit.ly/3vsrhUC ou sur le QR code.
2. Lors de vos visites, profitez de notre PC portable dédié pour compléter le questionnaire.
3. Ou en récupérant le questionnaire papier lors de nos ouvertures hebdomadaires et déposez-le à la médiathèque ou à la mairie.

Que vous soyez ado, adulte faites entendre votre voix et contribuez à la création d'une médiathèque qui vous ressemble.

Ensemble, écrivons les prochains chapitres d'une médiathèque qui réponde à toutes vos aspirations littéraires !

Nous vous remercions de retourner ce questionnaire pour le 30 juin.

Merci de votre engagement et de votre attachement à la lecture.



Faites vivre la culture à Gruson et partagez votre passion avec votre village !

Que vous soyez un expert dans l'art, un virtuose de la musique, un passionné d'artisanat ou un aventurier intrépide, nous vous invitons à vous manifester !

La Médiathèque de Gruson lance un appel à candidatures pour un événement unique où vous pourrez exposer, démontrer et partager votre passion avec la communauté locale.

La forme, le contenu, la date et la durée de l'événement seront définis et adaptés à vos besoins et disponibilités.

Après avoir reçu quelques réponses prometteuses, nous souhaitons étendre notre appel à candidatures à l'ensemble de la communauté grusonnoise. Nous croyons fermement que chaque habitant possède un trésor de connaissances et de passions à partager, et nous sommes

déterminés à créer un événement culturel dynamique et enrichissant pour tous.

Si vous êtes intéressé à participer ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, n'hésitez pas à nous contacter à la Médiathèque de Gruson. Ensemble, faisons de cet événement un moment mémorable de partage et de découverte au cœur de notre charmant village.

Rejoignez-nous dans cette aventure culturelle, et ensemble, faisons briller les talents de Gruson !

Pour participer à cette belle aventure culturelle, il vous suffit de nous rencontrer pendant les heures d'ouverture de la médiathèque ou de nous envoyer un courriel à culturesagruson@gmail.com en indiquant vos coordonnées et une brève description de votre passion ou talent.

Nous avons hâte de découvrir vos talents et de construire ensemble un événement inoubliable pour notre village !



Le portail internet Mille Feuilles : Comment ça marche ?

«Voulez-vous en un clin d'œil suivre les prêts des membres de votre famille ? Suivez notre guide !"»

Pour accéder aux prêts des membres de votre famille sur le portail internet du réseau Mille Feuilles, suivez ces étapes :

Connectez-vous à votre compte en utilisant vos identifiants.

Une fois connecté, cliquez sur "mon compte" situé en haut à droite du portail, après avoir cliqué sur votre prénom et nom.

Dans la rubrique "mes configurations", choisissez "ajouter une carte".

Renseignez l'identifiant et le mot de passe du compte que vous voulez rattacher au vôtre.

Renouvelez l'opération pour lier un autre compte si nécessaire.

Une fois ces étapes terminées, vous aurez désormais accès aux prêts de tous les comptes rattachés au vôtre. Vous pourrez gérer les réservations, les prolongations, et d'autres aspects des comptes rattachés.

SCULPTURE COURS

GRUSON ASLG



POUR DEBUTANTS ET CONFIRMÉS

PROFESSEUR : TONY MASSCHELEIN

COURS HEBDOMADAIRE

CONTACT: 0660546042
TIMI.EMMA9@GMAIL.COM,
MEURICE.MAZ@GMAIL.COM

Boucle de la Marque

Départ et arrivée de Tressin

Dimanche 2 juin
2024

10h - 18h

Animations sur les jeux olympiques avec le critérium des as, un tour à Biclou et les chasse patates, fanfare d'animation de la Métropole européenne de Lille au départ et à l'arrivée.



Les départs

Départ TRESSIN (Terrain de sport)	10h00
WILLEMS (Place de loisirs)	10h20
BASELUX (Parking de la gare)	10h45
CHÉRIEB (Place du Général de Gaulle)	11h00
GRUSON (Parking rue du Mal Lesieur)	11h15
BOUVINES (Intersection rue d'Infère / rue du Mal Fuchs)	11h30
ANSTAING (Rue du Mal Lesieur après l'annexe)	11h50
Arrivée à TRESSIN	13h00

Parcours de 18 km



Je m'inscris

Arrangements et inscriptions auprès des maires participants de l'événement ou sur le site de l'association: www.lamarqueaslig.fr
Événement organisé par l'Association La Marque au Fil de l'Eau (regroupant les communes d'Anstaing, Bassieux, Chérib, Ferno-sur-Marque, Gruson, Péroin-en-Milantais, Saignes-en-Milantais, Sally-Lès-Lanoy, Tressin et Willems) en partenariat avec les clubs "Bassieux à vélo" et "Amis Willems Cyclotour".



La municipalité et les 3AG de GRUSON vous proposent UNE ESCAPADE À AMIENS

JEUDI 27 JUN 2024

Parking salle polyvalente

Départ : 07H30

Rdv précis à 07H00

Retour : vers 20H00

13H00 : DÉJEUNER



Salade de quinoa, avocat et saumon

Poulet rôti crème d'ail, gratin de pommes de terre et champignons au reblochon

Pancakes gelée de groseille et sorbet fruits rouges

Café ou Thé

9H30 : ARRIVÉE POUR LA PROMENADE EN BARQUE AUX HORTILLONNAGES

Départ pour une visite commentée de ces jardins flottants qui s'étendent sur 300 ha au cours de laquelle vous découvrirez la faune et la flore de ce site merveilleux.



11H00 : VISITE LIBRE DE LA CATHÉDRALE NOTRE DAME D'AMIENS (1100)

16H30 : ARRIVÉE POUR LA PROMENADE EN PETIT TRAIN



Embarquons pour 80 mns de voyage en hommage au tour du monde en 80 jours de Jules Verne.

Notre guide touristique nous emmènera sur plus de 10 kms et nous retracera l'histoire de la ville en passant par plus de 65 lieux et monuments complétant ses propos de quelques anecdotes !

Réservation en mairie ou au 06 43 51 74 13 avant le 15 juin dans la limite des places disponibles

Prix : 62 € pour les grusonnais – 67 € pour les extérieurs

Mme Mr Participe(ent) au voyage – Tél : (recommandé)

ci-joint un chèque de Euros à l'ordre des 3AG (non remboursable)

« Rejoignez Gruson Pétanque »

Nous avons le plaisir de vous présenter « Gruson Pétanque », une association fraîchement créée dédiée à la pratique de la pétanque loisir en toute convivialité.



Les terrains seront réservés exclusivement aux membres de l'association les mardis, jeudis et samedis de 15h à 20h.

Si vous êtes passionné(e) par ce sport ou simplement à la recherche d'une activité de détente, nous vous invitons chaleureusement à nous rejoindre !

Pour vous inscrire, rien de plus simple : remplissez le formulaire d'inscription ci-joint et retournez-le accompagné de votre cotisation de 15 euros à la mairie (paiement par chèque).

Ne manquez pas cette occasion de vous détendre et de faire de nouvelles rencontres autour d'une partie de pétanque ! Nous avons hâte de vous accueillir parmi nous.

Formulaire inscription à Gruson Pétanque

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Cotisation annuelle : 15 euros par personne.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de "Gruson Pétanque". Bulletin et chèque à remettre en mairie.



■ FORUM DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La Municipalité organise un forum des acteurs économiques le **dimanche 15 septembre de 10h00 à 13h00** pour les entrepreneurs qui exercent une activité implantée sur la commune, dans la cour de l'Ecole Pasteur, le jour de la braderie.

Si vous souhaitez exposer, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

■ MARCHÉ DE NOËL : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

La Municipalité organise son traditionnel marché de Noël le **dimanche 1^{er} décembre**.

Vous êtes artisan, créateur, commerçant, ..., et souhaitez y exposer, merci d'envoyer votre candidature accompagnée de photos et détail des produits proposés à contact@mairie-gruson.fr **avant le 15 septembre**.

L'emplacement est 100% gratuit et de nombreuses animations sont prévues tout au long de la journée.



■ RESTONS CONNECTÉS : ENQUÊTE SUR LES USAGES DU NUMÉRIQUE

L'enquête jointe à ce bulletin a pour but d'évaluer les besoins des grusonnois dans les usages du numérique et de l'informatique. Les informations recueillies nous permettront de vous proposer un accompagnement adapté.

Remettez-la en mairie ou répondez en ligne sur <https://bit.ly/3JYvlj1> ou avec le QR code, **avant le 30 juin 2024**.

Merci pour votre collaboration.

■ ACTUALITÉS : LA RUBRIQUE DE LALIE GENGEMBRE (future étudiante grusonnoise en journalisme)

5 km, 10 km, 21 km... Si ces distances vous parlent c'est que vous êtes un amateur des Foulées grusonnoises. Mais connaissez-vous vraiment les dessous de cette course et le parcours de son créateur ?

Coureur accompli, **Vincent Colart** a d'abord commencé la course à pied par des petites distances où son objectif était de « casser » la barre des 40 minutes sur un 10 km. Pas facile, mais mission accomplie en 39,19 minutes, une grande fierté pour le grusonnois : « Je me souviens de la fierté de pouvoir terminer la course en 39,19 min, j'ai laissé mon chrono pendant un mois sur ma montre ! ». Mais battre ses propres records et progresser en 10 km ou en marathon n'est pas une mince affaire, et il faut être capable de s'ouvrir à d'autres horizons. L'envie de vivre de nouvelles aventures et de découvrir de nouvelles sensations l'ont poussé à enchaîner des courses toutes plus folles les unes que les autres : La diagonale des fous (170 km), l'UT4M (170 km), le grand raid des Pyrénées, l'Ultra trail du Mont Blanc (170 km), la très dangereuse Échappée belle (140 km), l'Andorra ultra trail (170 km) et la mythique Swiss Peak (360 km). Des kilomètres de courses et de dénivelés (plus de 214 000 mètres de dénivelés positifs) ont été avalés par le grusonnois qui n'arrive pas à toutes les citer, « tellement j'ai usé de paires de baskets ».

La difficulté et l'intensité de ces courses rendent difficile l'accès à certaines victoires mais Vincent peut se vanter d'en avoir obtenu quelques-unes, qu'il qualifie de victoires de « vieux » (podium catégorie vétérans), en insistant sur le fait que le plus important reste « de pouvoir se faire plaisir, se dépasser, en baver mais surtout terminer les courses ! »



Avec une préparation physique rodée à base de sortie sur les terrils et sur le Mont Saint-Aubert « qu'il pleuve ou qu'il vente », mais aussi de gainage et d'un peu de bière, le coureur connaît parfaitement son corps et peut donc mettre en place une routine pour être le plus performant. Cette maîtrise de la discipline et la passion qu'il porte à celle-ci l'ont poussé à créer les Foulées Grusonnoises en 2010 avec l'aide de Daniel Delire, Grus'on Fête et ses nombreux sportifs accomplis. Organiser un tel événement n'est pas une chose facile au vu des nombreuses démarches administratives. Et comme le dit le célèbre adage « Les Foulées grusonnoises ne se sont pas construites en un jour ». L'appui de la mairie et plus particulièrement d'Aimé Duquenne (malgré les coups de soleil que son crâne a subi au fil des éditions), puis dès la deuxième édition d'Olivier Turpin ont permis aux Foulées de voir le jour. L'aide médicale apportée au départ par Luc Buysens, quelques infirmiers du village ainsi que nos kinés et la mise en place d'un chronométrage manuel ont permis aux foulées de se faire un nom auprès de tous les amateurs de course et de bonne ambiance. Aujourd'hui l'esprit populaire et non-élitiste de l'événement, voulu dès le départ par Vincent, continue d'être perpétué par Laurence et Fabrice Torque qui ont repris la tête de l'organisation depuis peu.

À l'origine, la mythique course grusonnoise, qui comprenait deux courses (7 et 17 km), a vu sa popularité grandir et a même atteint 850 participants toutes courses confondues et 300 coureurs sur le fameux 10 km. La beauté des parcours, la diversité des courses mais aussi la convivialité et la buvette font des Foulées grusonnoises un incontournable du village.

À l'origine, la mythique course grusonnoise, qui comprenait deux courses (7 et 17 km), a vu sa popularité grandir et a même atteint 850 participants toutes courses confondues et 300 coureurs sur le fameux 10 km. La beauté des parcours, la diversité des courses mais aussi la convivialité et la buvette font des Foulées grusonnoises un incontournable du village.

AGENDA

RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DE LA COMMUNE SUR WWW.MAIRIE-GRUSON.FR, RUBRIQUE ACTUS/AGENDA

MAI

DU LUNDI 6 AU VENDREDI 31/05

INSCRIPTIONS BG LOISIRS ÉTÉ (8 AU 26 JUILLET)

> En ligne sur le portail famille MyPérischool (code d'accès : GV5BM1W)

> Places limitées



DIMANCHE 19/05

GRUS'ON FÊTE : FOULÉES GRUSONNOISES ANNULÉ

MERCREDI 22/05 – 17H30 À 18H30

CULTURE(S) À GRUSON : SOPHRO'CONTE

Découvrez une expérience ludique et imaginaire autour de la sophrologie pour les enfants à travers la lecture d'un album jeunesse ! Votre enfant apprendra à se relaxer, à évacuer les tensions et les émotions tout en renforçant sa confiance en lui. » Avec l'association Estime.

> À partir de 5 ans, accompagné d'un parent

> Places limitées

> Sur réservation obligatoire en médiathèque pendant les permanences ou par courriel à culturesagruson@gmail.com ou contact@reseauuillefeuilles.fr

> Espace Culturel



VENDREDI 24/05 – 18H30

CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL, ACCUEIL DES NOUVEAUX GRUSONNOIS ET BIENVENUE AUX BÉBÉS



> Salle polyvalente

SAMEDI 25/05 – 16H00

AMICALE LAÏQUE PASTEUR : CARNAVÉLO

Les élèves de l'école Pasteur défilent dans le village au volant de leurs 2 roues déguisés...

Venez nombreux pour les voir passer !

> École Pasteur et rues du village

SAMEDI 25/05 – 10H00

SECLIN MÉLANTOIS TOURISME : VISITE GUIDÉE À VÉLO « LA MARQUE CAMPAGNARDE »

> Guide : Jean-Louis Pelon

> Départ au Pont de Gressart, rue du Marais à Tressin.

> Possibilité d'annulation si les conditions



météo sont mauvaises.

> Tarif adhérent 5 €, non adhérent 10 €, gratuit pour les - de 12 ans

> Réservation au 09 72 52 85 03 ou en ligne sur www.seclin-tourisme.fr

MERCREDI 29/05 – 15H00 À 17H00

CULTURE(S) À GRUSON : ATELIERS CRÉATIFS

Sur le thème « le sport et les fleurs »

> 12 places en accès libre

> Espace Culturel

JUIN

SAMEDI 01/06 - 11H00

CONSULTATION DE LA POPULATION SUR LE DEVENIR DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

> Salle des Fêtes



DIMANCHE 02/06

TENNIS DE TABLE : TOURNOI INTERNE

> Salle des Fêtes

DIMANCHE 02/06 – 10H00 À 17H00

GRUSON TENNIS : TOURNOI DE GRUSON

10h00 - 13h00 : Tournoi enfants

13h00 - 14h00 : Barbecue festif

14h00 - 17h00 : Tournoi adultes

> Inscriptions par mail à grusontennis@gmail.com ou auprès des membres de l'association

> PAF : 2€

> Terrains de L'Autour à Chérenq



DIMANCHE 02/06 - 10H00 À 18H00

LA MARQUE AU FIL DE L'EAU : BOUCLE DE LA MARQUE

> Voir tract en page 20 de ce bulletin

MERCREDI 05/06 – 15H00 À 17H00

CULTURE(S) À GRUSON : ATELIERS CRÉATIFS

Sur le thème « le sport et les fleurs »

> 12 places en accès libre

> Espace Culturel

JEUDI 06/06 - 14H30 À 16H30

SECLIN MÉLANTOIS TOURISME : BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE DE PÉRONNE-EN-MÉLANTOIS ET DE SES MARAIS

> Guide : Hugues de Croisilles

> Rendez-vous sur le parking, 747 rue du marais, 59273 Péronne-en-Mélantois

> Tarif adhérent 5€, non adhérent 10€, gratuit pour les - de 12 ans

> Réservation au 09 72 52 85 03 ou en ligne sur www.seclin-tourisme.fr



DIMANCHE 09/06 – 8H00 À 18H00

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

> Salle polyvalente



VENDREDI 14/06 - 19H30 À 21H30

CULTURE(S) À GRUSON : RENCONTRE

Sur le thème « le médicament, de la recherche aux patients »

> Animée par Camille Deroullers et Raphaël Decoin (Docteurs en Pharmacie)

> à partir de 12 ans

> Sur réservation via la billetterie HelloAsso

> Salle polyvalente

SAMEDI 15/06

ÉCOLE NOTRE DAME DE LA VISITATION : FÊTE DE FIN D'ANNÉE

MERCREDI 19/06 – 10H00 À 10H30

CULTURE(S) À GRUSON : « RACONTE-MOI UNE HISTOIRE »

Au programme Tapis de lecture « Les couleurs », en partenariat avec la Médiathèque du Nord

> De 3 à 8 ans

> 10 places

> Sur réservation en médiathèque pendant les permanences ou par courriel à culturesagruson@gmail.com

> Espace Culturel

JEUDI 27/06

3AG : VOYAGE

> Voir tract en page 20 de ce bulletin

SAMEDI 22/06 – 19H00

GRUS'ON FÊTE : FÊTE DE LA MUSIQUE

D'ores et déjà des artistes amateurs se sont fait connaître, mais vous aussi, vous pouvez y exprimer vos talents de chanteur ou de musicien.

> Entrée gratuite

> Bar et petite restauration

> Salle des fêtes



MARDI 25/06 – 19H00

CONSEIL MUNICIPAL

> Salle du Conseil

SAMEDI 28/06 - 18H30

ALLIANCE FIT & DANCE : REPRÉSENTATION DANSE HIP-HOP DES GROUPES ENFANTS

> Arrivée des enfants 18h00

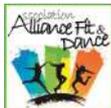
> Salle polyvalente

SAMEDI 29/06

ÉCOLE PASTEUR : FÊTE DE FIN D'ANNÉE

DIMANCHE 30/06 - 15H00 À 16H00

ALLIANCE FIT & DANCE : STAGE DANSE HIP-HOP DÉBUTANT



Avec Marie, de la Compagnie Fracture, danseuse et chorégraphe

> Adultes à partir de 16 ans

> Entrée gratuite

> Inscription obligatoire : alliance.fit@free.fr

> Salle polyvalente

JUILLET

LUNDI 01/07 - 14H00 À 19H00

DON DE SANG



Organisée par L'Amicale des donateurs de sang bénévoles d'Anstaing, Chéreng, Tressin et Gruson.

> Inscription sur dondesang.efs.sante.fr

> 7 rue Marie Curie à Anstaing

DU LUNDI 8 AU VENDREDI 26/07

BG LOISIRS ÉTÉ



> Ecole Pasteur, Ecole Notre Dame de la Visitation et salle polyvalente de Gruson

DIMANCHE 14/07 - 14H00

FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE



Au programme : tournois de pétanque, de tennis de table, de foot, buvette et petite restauration, stands pâtisseries, popcorn, maquillage, l'Âne Cadichon, jeux et structures gonflables pour petits et grands, retransmission de la finale de l'Euro 2024, soirée dansante, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, ...

Avec la participation de nombreuses associations du village

> Espace sportif et de loisirs et salle des fêtes

AOÛT

SAMEDI 24/08 - 20H00 À 22H00

RENDEZ-VOUS NATURE DU DÉPARTEMENT DU NORD : CHAUVES-SOURIS : LES AILES DE LA NUIT



Au crépuscule, les ailes de la nuit se déploient discrètement au-dessus de nos têtes. Venez découvrir le monde fascinant des chauves-souris, ces belles de nuit méconnues. Équipée d'une Batbox pour les localiser, l'animatrice vous emmènera à la rencontre de ces discrets mammifères volants.

> Contact par mail à laure.jouet@lpo.fr

> Inscription en ligne sur <https://nordcom.typeform.com/to/SK9glvpa?typeform-source=evasion.lenord.fr>

> Parking du bois d'Infière, rue d'Infière à Bouvines

VENDREDI 30/08 - 19H30

GRUS'ON FÊTE : MOULES FRITES

> À partir de 19h30

> Réservation obligatoire, un tract sera distribué courant de l'été pour vous permettre de vous y inscrire.

> Salle des fêtes



SAMEDI 31/08 - 14H00 A 17H00

FORUM DES ASSOCIATIONS

Chaque association viendra présenter ses activités et enregistrer les nouvelles adhésions quel que soit leur domaine d'activités : sportif, social, artistique...

Il vous sera possible de participer à des initiations et démonstrations des associations, le programme vous sera communiqué ultérieurement.

> Salle des fêtes

SAMEDI 31/08 - 08H00 À 13H00

DON DE SANG

Organisée par l'Amicale des donateurs de sang bénévoles d'Anstaing, Chéreng, Tressin et Gruson.

> Inscription sur dondesang.efs.sante.fr

> Restaurant municipal



SEPTEMBRE

DU LUNDI 9 AU VENDREDI 20/09

INSCRIPTIONS BG LOISIRS AUTOMNE (21 AU 31 OCTOBRE)

> En ligne sur le portail famille MyPérischool (code d'accès : GV5BM1W)

> Places limitées



DIMANCHE 15/09 - 8H00 A 13H00

GRUS'ON FÊTE : BRADERIE

Buvette et petite restauration

> Réservations à la salle des associations :

- 12 septembre de 18h30 à

20h30 pour les riverains de la braderie

- 13 septembre de 18h30 à 20h30 pour les grusonnais

- 14 septembre de 13h à 16h pour tous les exposants

> 4 € les 3 mètres

> Rue de Verdun



DIMANCHE 15/09 - 10H00 A 13H00

FORUM DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Venez rencontrer les entrepreneurs qui exercent une activité dans la commune.

> Ecole Pasteur

DIMANCHE 15/09 - 10H00 À 12H00

SECLIN MÉLANTOIS TOURISME : VISITE GUIDÉE "GRUSON ET SES VOYETTES"

> Guide : Jean-Louis Pelon

> Rendez-vous devant l'église Visitation-de-Notre-Dame, 1 rue de l'église à Gruson

> Tarif adhérent 5 €, non

adhérent 10 €, gratuit pour les - de 12 ans

> Réservation obligatoire au 09 72 52 85 03 ou en ligne sur www.seclin-tourisme.fr



MERCREDI 18/09 - 10H00 À 10H30

CULTURE(S) À GRUSON : « RACONTE-MOI UNE HISTOIRE »

Au programme lecture contée.

> De 3 à 8 ans

> 10 places

> Sur réservation en médiathèque pendant les permanences ou par courriel à culturesagruson@gmail.com

> Espace Culturel

MERCREDI 18/09 - 14H00 À 16H00

RENDEZ-VOUS NATURE DU DÉPARTEMENT DU NORD : LES PETITES BÊTES DES MARES

À la rencontre des animaux qui peuplent les mares : grenouilles, libellules et autres insectes qui



fourmilleront dans nos épuisettes et filets.

> Contact au 03 20 88 49 33 ou par courriel à nicolas@nord-nature.org

> Inscription en ligne sur <https://nordcom.typeform.com/to/eKqdSkvM?typeform-source=evasion.lenord.fr>

> Parking du bois d'Infière, rue d'Infière à Bouvines

DIMANCHE 22/09 - 12H00

3AG : BANQUET DES AÎNÉS

Un courrier sera adressé prochainement aux personnes concernées.

> Salle des fêtes

LA PAROLE AUX ÉLUS

Pour ce numéro du bulletin municipal, nous n'avons reçu aucun texte à publier.



Fête

NATIONALE

14 juillet

DÈS 14H00 SUR L'ESPACE SPORTIF ET DE LOISIRS

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Tournois sportifs,
buvette et petite restauration,
stands pâtisseries & pop-corn,
atelier maquillage,
Hobby Horse avec l'Âne Cadichon,
jeux pour petits et grands,
retransmission de l'Euro 2024,
soirée dansante,
retraite aux flambeaux,
feu d'artifice, ...

Avec la participation de nombreuses
associations du village

